



Préjudice dû à un problème technique ou administratif lors d'une demande de passeport: demande de dédommagement

1. Vos données personnelles

Pour des informations sur le traitement de vos données personnelles, consultez la « Notice Vie privée » à la fin de ce formulaire.

Nom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Prénom : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse :

.....

Téléphone(s) :

Adresse e-mail (optionnel) :

Numéro de compte où le dédommagement pourra être versé en cas d'acceptation de votre demande :

IBAN : BIC (SWIFT) :

Titulaire du compte :

2. Problème rencontré

Date et heure auxquelles vous vous êtes présenté(e) à votre ambassade ou à votre consulat :

| | | | / | | | | / 20| | | | à | | | | h | | | |

Décrivez-nous ci-dessous votre situation. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas pu obtenir votre passeport à l'issue de votre déplacement au poste consulaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

3. Conséquence(s) ultérieure(s)

Veuillez cocher la/les case(s) qui vous concerne(nt). Plusieurs options sont possibles.

Liée à la demande de passeport

- J'ai dû retarder mon retour prévu le jour même et cela a engendré des frais (modification du billet de train, d'avion)
- J'ai été obligé(e) de passer la nuit dans la ville de mon poste consulaire (nouveau rendez-vous fixé le lendemain,...)
- J'ai dû revenir ultérieurement au poste consulaire (et donc faire deux fois le voyage)

Liée au voyage pour lequel vous aviez besoin d'un passeport

- J'ai dû annuler ou reporter mon voyage à l'étranger suite au retard dans l'obtention de mon passeport
- Date initialement prévue | | | | / | | | | / 20| | | |
- Destination :

Autre situation : si la situation que vous avez vécue est complexe, décrivez-la alors dans un document séparé.

4. Justificatifs du préjudice subi

Indiquez ci-dessous la liste des justificatifs que vous nous envoyez (facture, billet de transport,...) pour les frais qui résultent **directement et uniquement** du problème technique ou administratif ayant eu pour conséquence la perte de vos données ou l'impossibilité de les enregistrer le jour de votre passage à l'ambassade ou au consulat.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Afin de permettre le traitement de ma demande d'indemnisation, j'accepte ici expressément que les données à caractère personnel reprises dans le présent formulaire fassent l'objet d'un traitement de données à caractère personnel au sens de la loi du 8 décembre 1992 (art. 1§8 & art. 5a).

Je suis informé(e) que, si le SPF Affaires étrangères accepte ma demande et me fait une offre de dédommagement financier, j'ai le droit de l'accepter ou de la rejeter. Si j'accepte l'offre, elle deviendra une transaction au sens des articles 2044 à 2058 du code civil belge, ce qui signifie que je renoncerais expressément et définitivement à toute action en indemnisation et à tous autres droits, actions et prétentions relatifs à ce préjudice.

Certifié sincère et conforme.

Date : / / / / / / 20

 Signature :

Formulaire à renvoyer au : SPF Affaires Etrangères
Direction Documents de voyage et d'identité
Service Logistique & Normes Internationales (C2.1)
rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles - BELGIQUE

Si votre ambassade ou consulat vous a donné une « **attestation de passage au poste consulaire** », veuillez la joindre à ce formulaire. Cette attestation facilitera le traitement de votre demande de dédommagement.

Notice Vie privée

Les traitements de données à caractère personnel relatifs à cette demande sont soumis à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à ses arrêtés d'exécution. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit de correction. Sur requête, vous avez donc la possibilité de connaître les données à caractère personnel vous concernant et de corriger les inexactitudes éventuelles. Si vous souhaitez exercer ces droits, contactez-nous à l'adresse mentionnée ci-après : SPF Affaires étrangères, Direction Documents de voyage et d'identité (C2), rue des Petits Carmes 15 à 1000 Bruxelles.